

## **COMMISSION COHESION SOCIALE**

**Compte-rendu de la réunion du lundi 12 février 2018 à 18h00  
Dans la salle Lafayette de l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Politique de la Ville – Dispositif Habiter Mieux
2. Politique de la Ville – Convention de réservation de logements locatifs sociaux
3. Politique de la Ville – Contrat de Ville 2018 : 1<sup>ère</sup> programmation

---

**Étaient présents, sous la présidence de : Madame Selima SAADI, Présidente**

- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
  
- Madame Nadine KRIEGEL, Pôle PVCTI
- Monsieur Alexis LAMBERT, Directeur-Adjoint au Pôle PVCTI

### **Étaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Catherine MERGEN-MOREL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre titulaire
- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, Membre suppléant
- Monsieur Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, Membre suppléant

- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, Membre suppléant

Madame Selima SAADI, ouvre la séance à 18H10 en excusant les membres ne pouvant être présents.

### **1er Point – Politique de la Ville – Dispositif Habiter Mieux**

Depuis novembre 2011, la Ville de Metz s'est engagée dans le programme « Habiter Mieux » qui vise à aider les ménages messins à réaliser des travaux permettant un gain énergétique d'au-moins 25% de leur logement.

Le dispositif est terminé depuis décembre 2015. Il s'agit donc des 2 derniers dossiers enregistrés au niveau de l'ANAH pour un montant total de 1 000 €.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

### **2ème Point – Politique de la Ville - Convention de réservation de logements locatifs sociaux**

La Communauté d'Agglomération de Metz Métropole garantit les emprunts contractés par les différents bailleurs sociaux lors de la construction de logements sur Metz.

En contrepartie, un contingent de logements est réservé à la Ville de Metz ; l'attribution des logements concernés est effectuée par le CCAS.

Pour cette séance, il s'agit de 5 logements situés rue du Père Potot à Metz dans le cadre d'une transformation de 12 chambres pour personnes âgées par Metz-Habitat-Territoire. C'est un dossier de régularisation.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité  
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

### **3ème Point – Politique de la Ville – Contrat de Ville 2018 : 1ère programmation**

Il s'agit de présenter les actions à subventionner dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> programmation du Contrat de Ville 2018.

De l'ensemble des partenaires, seule la Ville dispose du montant de son budget, à savoir 950 000 €. L'enveloppe de l'Etat n'est pas connue à ce jour, Metz Métropole n'a pas encore

voté son budget primitif. Metz-Habitat-Territoire a déjà identifié les projets sur lesquels il se positionnerait, dans le cadre de la convention d'exonération de la TFPB ; le montant exact des participations financières accordées aux associations concernées restant à confirmer.

Cette première programmation s'élèverait à 567 450 €. Il est précisé que le dossier relatif à l'action "médiation", porté par Metz-Pôle-Services sera présenté au cours de la deuxième programmation. En effet, une rencontre doit être organisée avec cette structure pour affiner les modalités de mise en œuvre de ce projet et son financement. D'une façon générale, le service Politique de la Ville va mener une réflexion sur l'ensemble des actions relatives à l'emploi et au chantier d'insertion en particulier.

Une deuxième programmation, prévue à la fin du premier semestre 2018, permettra d'accompagner de nouveaux projets mais également d'équilibrer le budget de certaines actions, une fois les participations financières de nos partenaires connues.

Pour 2018, les Conseils Citoyens ont été sollicités afin de donner leur avis sur les projets présentés. Cela a permis de faire connaître certaines actions auprès des habitants. Leur participation sera renforcée tout au long de l'année.

*Avis favorable de la Commission  
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 05.